

## Editorial commun sur l'atlas des paysages des Yvelines

Les Yvelines ont été le premier département de France à se doter en 1992 d'un Atlas des Paysages connu pour la qualité de ses analyses et de ses représentations graphiques. Il est maintenant nécessaire, pour maintenir la qualité de cette parution, de l'actualiser.

En effet depuis 25 ans, notre département a connu de grandes transformations de ses paysages urbains et ruraux.

Ce site internet offre désormais une lecture interactive de ces paysages. Il est le fruit d'une démarche partenariale entre les services de l'Etat et le Département, avec la participation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines.

Mêlant paysages remarquables et paysages du quotidien, il propose une compréhension des dynamiques de développement qui font évoluer notre cadre de vie. De nombreuses cartes, esquisses et photos analysent les paysages Yvelinois au travers de 23 « unités de paysage ». Des vidéos témoignent de l'intérêt des habitants et des représentations de lieux auxquels sont associées des valeurs et des racines.

Cet outil de connaissance s'adresse à l'ensemble des acteurs du paysage : aux élus, aux décideurs, aux aménageurs publics et privés, aux Yvelinois et à tous les curieux pour qui les Yvelines offrent un lieu de promenade privilégié, une source d'émotions et de découvertes.

La prise en compte du paysage est désormais la pierre angulaire de la protection d'un cadre de vie de qualité au regard des projets de territoires portés par les collectivités publiques.

Cet atlas affirme l'engagement commun de l'Etat et du Département d'œuvrer pour la préservation et la valorisation des caractéristiques paysagères des Yvelines dans les aménagements présents et à venir.

Nous sommes tous observateurs et acteurs de nos paysages.

Ainsi, se construit un territoire soucieux de perpétuer son art de vivre, et dont le développement métropolitain qualitativement ambitieux s'accompagne de dynamiques rurales innovantes.



Pierre Bérier, président du conseil départemental



M. Serge MORVAN, préfet des Yvelines



**Yvelines**  
Le Département

